

ON S'ABONNE : A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an... 16 fr. Six mois... 9 fr. Trois mois... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1^{er} ou du 16.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS.

ANNONCES:

25 centimes la ligne.

RÉCLAMES:

50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU, rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

AVIS IMPORTANT

SERVICE DES POSTES.

Table with 3 columns: DATE, JOURS, FÊTES. Rows include 6 Jeudi s. Norbert, 7 Vend. s. Sabinien, 8 Sam s. Médard.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames.

Les abonnements sont reçus, à Paris, chez MM. HAVAS, 3, rue J.-J. Rousseau. — LAFFITTE, BULLIER, et C. rue de la Banque, n° 3.

Table with 3 columns: DERN. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURRIERS, DISTRIBUTION. Rows include Paris, Bordeaux, Toulouse, Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Castelnaud-Montrastier, Figeac (Labenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.

Cahors, 1^{er} Juin 1861.

La présence d'Omer Pacha dans la Bosnie et l'Herzégowine, où le Sultan l'a envoyé muni de pouvoirs extraordinaires, n'est pas parvenu à calmer l'irritation des esprits.

On signale en Grèce une nouvelle et plus vive agitation. Le changement fait par le roi Othon à son ministère n'a pas contenté la population.

Malgré les secousses violentes qui l'agitent par intervalles, le nouveau royaume d'Italie semble entrer dans une phase un peu plus pacifique.

ner ces différents projets, des pouvoirs, qui lui permettront d'élargir les attributions des gouverneurs de province, et en certains cas, d'autoriser ces fonctionnaires à une initiative, dont bien entendu, ils assumeront la responsabilité.

En prévision des événements dont la Hongrie peut, d'un moment à l'autre, devenir le théâtre, l'Autriche approvisionne et ravitaille les forteresses de cette province.

Les dernières nouvelles de la Pologne signalent toujours une extrême agitation. Des troubles ont encore éclaté dans les journées des 27 et 28 mai.

La chambre des seigneurs de Berlin est tout entière à la discussion de son budget militaire. Le ministre de la police, M. de Zedlitz, continue à recevoir les marques non moins équivoques de défaveur populaire.

L'Espagne n'a plus la voix si belliqueuse. Cette seconde guerre contre le Maroc, qu'elle annonçait l'intention d'entreprendre et dont l'Europe se préoccupait, n'aura pas lieu.

Les affaires d'Amérique ont occupé une des dernières séances de la chambre des communes, à Londres. Lord Russell a donné connaissance de documents, qui indiquent la ligne de conduite qu'a suivie dans cette circonstance le gouvernement de la reine.

JULES C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Saint-Petersbourg, 30 mai.

Le Journal de Saint-Petersbourg annonce que le général Souhozanett, ministre de la guerre, est chargé, temporairement, d'administrer la Pologne avec tous les pouvoirs dévolus au lieutenant de l'empereur.

Pendant la mission du général Souhozanett en Pologne, le général Miliutine fera les fonctions de ministre de la guerre.

Berlin, 30 mai.

On mande de la frontière polonaise, le 29 : Hier et avant hier, à Varsovie, il y a eu des conflits entre le public et la police devant l'église des Carmélites; parce que la police prenait note des personnes qui chantaient des hymnes patriotiques.

Madrid, 31 mai.

La Correspondencia dit que l'on ne doit pas craindre la guerre avec le Maroc. Le gouvernement est décidé à ne pas l'entreprendre pour une question d'argent.

Londres, 31 mai. Lord Woodhouse a déclaré que rien n'était encore décidé relativement au gouvernement des chrétiens de Syrie.

Lord J. Russell ne voit aucune perspective de guerre. Il ne prédit pas le maintien de la paix, mais les sentiments envers l'Angleterre sont amicaux et aucune question pendante ne rend un conflit probable.

Un amendement sur l'impôt du papier a été rejeté. La majorité ministérielle a été de quinze voix.

Londres, 31 mai.

New-York, 18. — L'assemblée législative du Massachusetts a voté 3 millions de dollars pour la guerre; elle autorise le gouverneur à prêter 7 millions. Les banques de Boston offrent de prendre 5 millions de de l'emprunt fédéral.

Les esclavagistes ont menacé le fort Munroe; Mais ils ont été repoussés. On s'attend à une attaque sur une grande échelle. Le président Jefferson Davis commandera les troupes en personne.

Le change est de 106 1/4 à 106 1/2.

On lit dans le Constitutionnel :

Le Sénat a fixé à vendredi prochain le jour de la discussion d'une pétition présentée par dix habitants de Cahors qui demandent l'abrogation des articles 201 et 204 du Code pénal.

Une autre pétition, demandant que l'instruction primaire soit rendue obligatoire, a été repoussée par l'ordre du jour.

Enfin, sur une troisième pétition, demandant que les différents corps de l'armée soient tenus d'assister à la messe, et dans laquelle le pétitionnaire prétend qu'on ne laisse pas aux soldats un temps suffisant pour se livrer aux exercices religieux, le Sénat a de même adopté l'ordre du jour proposé par la commission.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 1^{er} juin 1861.

Causerie de la Semaine.

Mai nous a fait ses adieux. Jadis on l'appelait du nom gracieux de Mois des Roses; il le justifia longtemps. Il se montrait à nos yeux sous les atours les plus frais, les plus séduisants.

Cette année, pourtant, il a semblé vouloir se rappeler de son passé; il nous est arrivé souriant, coquet; mais le printemps ne l'a pas suivi.

Les chaleurs précoces de la saison ont éteint les lustres et les bougies des salons. On ne danse plus à Cahors, ou du moins on se dispose à ne plus le faire.

demain la plus riante et en même temps la plus sublime de ses fêtes; celle du Dieu créateur de l'univers. En ce jour, la religion, la poésie et la nature s'unissent pour célébrer dignement la fête solennelle.

Partout des fleurs! Elles s'épanouissent dans nos jardins, dans les vallons, dans les bois, dans les plaines.

Fleurs! noms aussi doux à l'oreille qu'au cœur! éerin parfumé de la nature, êtres presque animés et dont la sensibilité trahit des goûts, des habitudes: celles-là, humbles et modestes, choisissant les paisibles oasis des vallons; d'autres, plus ambitieuses, aimant, pour y balancer leurs tiges, la cime des montagnes ou les rives écumeuses des torrents.

Elles se glissent jusqu'au seuil des cimetières, tapissent les bras des croix, et balancées par la brise sur les tombes, où dorment, en attendant l'éternité, tous ceux que nous avons aimés et chéris ici-bas; elles semblent, en se penchant sur leurs tiges flexibles, murmurer nos vœux et nos prières.

Fleurs! qui ne vous aime! qui n'aime surtout votre discret et mystérieux langage!

Données par une main amie, les fleurs ne font-elles pas songer à l'absent? Et longtemps après qu'elles se sont flétries, leurs tiges desséchées semblent encore vous parler de lui.

Symboles de joie et d'allégresse, elles sont de toutes les fêtes. Le vainqueur en couronné son front victorieux; la beauté en fait sa plus gracieuse parure.

Du fond de son cachot, le pauvre prisonnier sourit à la petite fleur, que le vent, dans sa course vagabonde, a semée sur les murailles de sa prison.

Les fleurs ne répandent-elles point partout des trésors de poésies? Groupées sur des ruines, percant à travers les débris amoncelés par la main du temps, emblème de la vie, elles semblent rajeunir la mort et le néant lui-même.

De quel amour on vous salue, premières fleurs du printemps! N'y a-t-il pas, en effet, un charme puis-

sant, un attrait irrésistible dans tout ce qui, autour de nous, naît et commence? Quel spectacle plus touchant que celui d'un fragile berceau! A sa vue, le plus froid s'émeut, le plus insensible devient rêveur.

Premiers sourires, premiers battements du cœur, premier amour... l'homme se les rappelle toujours avec ivresse. Parvenu au terme de sa course, il s'arrête un instant, regarde avec mélancolie derrière lui, et recueille lentement tous les souvenirs du passé, où il retrouve son premier et trop souvent aussi son dernier jour de bonheur, sa première joie, le premier regard de femme qui a fait battre son cœur, son premier ami, ses premières illusions, et hélas! aussi, ses premières peines!

Etouffé entre les murs épais des maisons, n'apercevant qu'un lambeau d'horizon à travers les toits resserrés, l'homme rêve et soupire après les champs, la verdure et les fleurs. Forcé de vivre dans l'atmosphère poudreuse des villes, il se crée des jardins aériens, et transforme en serres et en bosquets les fenêtres de son logis.

Dans les rues, levez la tête! partout des fleurs, aux balcons, aux terrasses. La mansarde s'encadre dans leur guirlande mobile.

Voyez d'ici cette petite fenêtre, aux carreaux bien luisants et voilés par l'ombre discrète d'un rideau blanc comme neige. C'est le nid frais et charmant, où la jeune ouvrière abrite son travail et ses chansons.

Chronique locale.

Jedi dernier, M. le Préfet a visité, assisté de M. l'inspecteur de l'académie, le Lycée impérial de Cahors. Il a été reçu par le corps enseignant qui avait à sa tête M. le Proviseur, accompagné de M. le Censeur et de M. l'Aumônier. Les élèves pensionnaires et les externes formaient dans la cour d'honneur, un hémicycle, au centre duquel étaient groupés leurs professeurs. Un élève de rhétorique, le jeune Nègre, a exprimé la reconnaissance dont étaient animés tous les cœurs, pour l'intérêt que daignait prendre à leurs modestes et pénibles labeurs le premier magistrat du département. M. le Préfet a répondu, à cette allocution, par une chaleureuse improvisation qui témoigne d'un absolu dévouement à l'Empereur, d'une vive admiration pour les grandes choses qu'il a accomplies, et d'une sympathie marquée pour l'Université. Il a parcouru, ensuite, les rangs et témoigné sa satisfaction sur la bonne tenue des élèves, auxquels il a adressé, de nouveau, quelques paroles affectueuses et donné, pour laisser trace de son passage, un congé, qui a été reçu aux cris répétés de Vive l'Empereur! Vive M. le Préfet!

On nous écrit du canton de Luzech :
Lundi dernier, 27 mai, M. Montois, préfet du Lot, est venu pour la première fois visiter Luzech, à l'occasion du conseil de révision. Il a été reçu par M. Lurguie, juge de paix, membre du Conseil général, qui lui a présenté MM. les Maires du canton et les divers fonctionnaires du chef-lieu. Ses manières franches et bienveillantes, sa conversation élégante et facile ont produit en sa faveur une heureuse impression.

M. le Préfet a présidé les opérations du conseil de révision : 27 jeunes gens étaient appelés à former le contingent, qui a été clos au n° 42.

M. Montois n'a passé à Luzech qu'une demi-journée : mais, en homme observateur, il a trouvé le temps de contempler et d'apprécier, par un rapide coup-d'œil, les curiosités naturelles et archéologiques de Luzech. Il a admiré le site pittoresque et imposant de cette gracieuse petite ville, qui se penche, aux bords du Lot, à l'entrée de sa belle presqu'île, au pied de ses riantes collines, — et les restes encore majestueux de son vieux château du moyen-âge, — et par-dessus tout le monticule célèbre, qui revendique à juste titre l'emplacement de la forteresse gauloise d'Uxellodunum, et où l'on retrouve si exactement toutes les circonstances topographiques et historiques, exposées dans le huitième livre des Commentaires, par l'historien romain.

On nous écrit de Lacapelle-Marival :
Ces jours derniers, le sieur L., propriétaire de Rudelle, fit vente au nommé F., de dix hectolitres d'avoine, que ce dernier devait aller prendre au domicile du vendeur. F. se rendit le soir-même à Rudelle, pour prendre l'avoine; après qu'ils l'eurent mesurée, F. donna 26 fr. à-compte audit L., qui prit cet argent et le plaça dans son porte-monnaie qu'il laissa, par mégarde, sur la table de la cuisine. F. s'em-

Sur les rebords étroits de la fenêtre s'allonge une caisse mince et effilée. Mille fleurs s'y rencontrent. Mille fleurs y mêlent leurs parfums. La pensée étale aux rayons du soleil ses feuilles d'un pourpre violet; la jultienne, ses étamines éclatantes; le muguet, ses grappes blanches; le volubilis, ses cloches azurées; la balsamine, ses corolles jaspées; la capucine, ses pétales d'or.

De quels soins la jeune fille entoure ses chères fleurs? son cœur s'attache et s'intéresse à elles. Le matin elle les arrose d'une eau fraîche et pure; égrène les feuilles flétries, les façonne, les caresse, les regarde, leur parle, leur sourit, et leur dit tout bas, bien bas, de doux secrets qu'elles ne peuvent trahir. Oracle infailible, elles les consultent avec une candeur naïve, et suspend son cœur à chaque feuille enlevée par sa main tremblante.

Pour embellir encore son parterre aérien, elle dispose à l'entour de légers treillis de fer, qui s'élancent jusqu'au faite de la fenêtre; le long de leur appui protecteur, s'élèvent et grimpent le chèvre-feuille, le cobéa, le jasmin, la clématite, qui le tapissent de leurs lianes odorantes. Sédult par leur éclat, le papillon volage s'arrête un instant dans ces fraîches oasis, se balance un moment sur les fleurs et se plonge avec délices dans leur calice embaumé. L'oiseau s'y arrête à son tour, croyant retrouver un bosquet aimé, et salue l'édifice de parfums et de verdure de mille cris joyeux.

Errez dans les mille dédales de nos rues, quand

para du porte-monnaie, salua son hôte et se rendit tranquillement à son domicile. Il y avait déjà un instant qu'il était parti, lorsque L. s'aperçut que son porte-monnaie avait disparu : ses soupçons se portèrent sur F.; il se mit à sa poursuite, l'atteignit, le fouilla en présence du garde-champêtre de la commune de Rudelle, et trouva son porte-monnaie contenant les 57 francs, dans la ceinture de son pantalon.

On nous écrit d'Issendolus :
Dans la nuit du 19 au 20 du mois dernier, deux granges, situées dans notre commune, ont été brûlées; cet incendie est attribué à la malveillance. Ces deux granges étaient très-éloignées des maisons d'habitation, personne ne s'est rendu sur le lieu du sinistre; une de ces granges, appartenant au nommé Rangés (François), était assurée à la compagnie l'Urbaine, pour une somme de 200 fr., l'autre appartenait au sieur Ramès, propriétaire; elle n'était pas assurée, elle pouvait valoir 150 fr. Ces deux granges étaient à une distance de 880 mètres l'une de l'autre.

On nous écrit de Cours :
Pendant l'orage du 28, la foudre est tombée à dix heures du soir dans le bourg de Court, sur une grange en chaume, appartenant au sieur Laur (André), et y a mis le feu. Il était à craindre que l'incendie, favorisé par le vent, ne prit de grandes proportions. Les maisons et les granges voisines étaient sans cesse couvertes par des brandons de paille. Fort heureusement, une pluie torrentielle, qui ne cessa de tomber, détrempa les toits et éteignit les brandons. Dès les premiers moments, MM. le Maire, le Curé et l'Instituteur sont accourus sur les lieux. M. le Maire a dirigé les secours avec une rare intelligence et avec une persévérance opiniâtre pour disputer à l'incendie quelques misérables débris de poutres à moitié consumés. — On peut citer en particulier dans cette circonstance le dévouement de Lagrèze (Antoine), Magnaval (Antoine), Bonhomme (Antoine), Bonhomme (Guillaume), les trois premiers militaires en congé renouvelable. M. Pratoursy, frère de M. le Curé de St-Michel, était toujours aux premiers rangs des travailleurs. — On évalue les pertes à 600 fr. environ : rien n'était assuré.

On nous écrit de Gourdon :
Dans la journée du 28 mai, un violent orage mêlé de grêle a éclaté dans les communes de Salviac, de Lauzac et de Lamothe-Fénelon. Heureusement qu'une abondante pluie a neutralisé les effets destructeurs de la grêle; les dommages occasionnés par cet orage sur les récoltes sont de peu d'importance.

On nous écrit de Luzech :
La pluie est venue nous visiter, mais sans orage et sans grêle. La campagne a pris un charmant aspect. Les blés avaient principalement beaucoup souffert; la sécheresse arrêtait leur développement; ils sont magnifiques aujourd'hui.

le brûlant soleil d'août darde ses rayons de feu sur nos toits embrasés. Regardez les maisons. Pauvres et riches les décorent de fleurs. Ici, le spacieux balcon de l'opulent hôtel disparaît au milieu de la pourpre ardente de ses lauriers rose, de ses géranium dorés, de ses hortensia jaspés et de ses stuxia aux guirlandes rosées. Plus haut, ni balcons ni terrasses; rien qu'une étroite fenêtre branlante sur son châssis lézardé; sombre, fumeuse, mais voilant sa décrépitude et sa vieillesse dans le vert feuillage de ses liserons et l'or de ses capucines. Un rosier, donné par une main chérie, le jour d'une fête, s'y égare quelquefois, et épanouit ses trésors odorants quand, à ses pieds, les arbustes précieux, et les plantes rares de son riche voisin, s'étiolent et se flétrissent à l'acre poussière de la rue, et à la flamme délétère des gaz.

Enfants, vieillards, tous aiment les fleurs. Pour le poète c'est un monde féérique, qui se réveille et s'anime aux tressaillements de son imagination.

Quelle fleur, en effet, n'a pas sa légende, son histoire? La mythologie païenne n'en a-t-elle pas fait ses plus riantes fictions?

Et maintenant il nous faut quitter les fleurs pour le Courrier du Lot. — Quelle brusque transition, grand Dieu! — Les fleurs sont inconnues dans la feuille en question; on n'y trouve même pas celles de rhétorique. Mais, en revanche, on y rencontre tant d'autres choses charmantes et spirituelles, qu'il serait cruel de lui demander ce qu'en conscience elle ne peut donner. Et puis, le Journal du Lot est trop

On nous écrit de Figeac, 28 mai :
Un éboulement est survenu ce matin, vers les dix heures, sur les travaux des chemins de fer qui s'exécutent en ce moment aux abords de la ville.

Trois ouvriers étaient occupés à enlever les terres de la route impériale qui doit être déviée pour faire place à la voie ferrée; soit négligence des entrepreneurs, soit imprudence des ouvriers (nous ne savons encore à quelle cause doit être attribué le déplorable accident qui a eu lieu), une quantité assez considérable de terre s'est détachée subitement du talus et a complètement enveloppé l'un des ouvriers, les deux autres, plus éloignés, ont heureusement pu se dégager. Quoique promptement retiré, le premier, qui respirait encore, mais était écrasé par la forte pression du bloc de terre, n'a pas tardé à succomber. C'était un pauvre cultivateur, marié et père de trois enfants en bas âge qu'il laisse dans la plus profonde misère. Espérons que les entrepreneurs et la compagnie ne laisseront pas sans assistance cette malheureuse famille, si subitement et si cruellement éprouvée.

Par Arrêté de M. le Maire de la ville de Cahors, en date du 30 mai et exécutoire à partir du 1^{er} Juin 1861.

Le prix de la viande a été fixé, savoir :
Viande de Bœuf, 1^{re} Catégorie, 1^{fr}. 25 c.
2^e idem. 1 15
Viande de Vache 1^{re} idem. 1 00
et Taureau, 2^e idem. 0 80
Viande de Veau 1^{re} idem. 1 35
2^e idem. 1 25
Viande de Mouton 1^{re} idem. 1 25
2^e idem. 1 15

Par arrêté préfectoral du 28 mai 1861, le sieur Hermet (Jean-Baptiste), instituteur public à Cras, canton de Lauzès, a été nommé instituteur public au Bourg, canton de Lacapelle-Marival.

Hier soir a eu lieu dans toutes les églises de Cahors, la clôture du mois de Marie. Un grand concours de fidèles assistait à cette pieuse cérémonie.

Un accident a eu lieu mercredi dernier au faubourg Cabessus. Un ouvrier briquetier, le nommé Fraizeville (Antoine), était occupé à pratiquer des fouilles, pour en extraire de la terre, lorsqu'un éboulement eut lieu. Il fut cruellement meurtri; on parvint pourtant à le retirer des débris. Transporté d'abord chez son maître, afin d'y recevoir les premiers secours, il a été ensuite conduit à l'hospice de la ville.

Dans l'après-midi de jeudi, une enfant de cinq ans, la jeune Marie Delsol, a été atteinte et renversée par une charrette à bras, conduite par un ouvrier, sur les fossés. Ce n'était nullement la faute de l'individu qui trainait le véhicule; la petite fille, effrayée, s'est elle-même jetée sous les roues. Dans sa chute, elle a été blessée à la tête; on l'a immédiatement relevée et portée à ses parents, qui n'auraient pas à regretter cet accident, s'ils avaient un peu mieux surveillé leur enfant.

bien élevé, pour adresser à son aîné des questions indiscrètes. (Il pourrait pourtant lui demander comment, après avoir supprimé dans son dernier numéro sa revue théâtrale, sous le prétexte d'ABONDANCE DE MATIÈRES, il ne la publie pas dans le numéro suivant. Abondance de matières dans le Courrier du Lot? C'est à ne pas y croire!!! Douze ans séparent le Courrier de son jeune cadet. Grande mortalité ovip spatium!! Et dire pourtant que le Courrier est resté un grand enfant; il a gardé sa candeur virginale; il ne veut pas encore revêtir la robe prétexte. — La fièvre de la dentition qu'il reproche à son frère, ne l'a jamais tracassé; heureux, trois fois heureux Courrier, il n'a pas sa première dent; on dirait qu'il tète encore; et l'audacieux cherche à mordre; il se jette sur tout le monde. Nous lui donnerions bien du sucre; mais il n'en apprécierait pas la saveur, habitué qu'il est au fiel et au vinaigre. Ne parle-t-il pas aussi de devoir, d'oubli de conventions — de choses précisément sur lesquelles il devrait garder un prudent silence. Mais il aime le bruit, le tapage. Les enfants sont tous les mêmes. Si maintenant il veut encore faire du bruit, il le fera tout seul; nous prévenons l'enfant terrible de toute notre indulgence.

Lecteurs, il est temps d'entrer au théâtre. Ces petites querelles ne sont pas de votre goût; nous le pensons du moins. Rassurez-vous, nous serons moins bavard une autre fois.

Des dames, et des dames charmantes ont, cette semaine, égayé et embelli de leur présence les repré-

Le dossier de l'enquête relative à l'embranchement d'un chemin de fer sur Cahors vient d'être soumis à S. Exc. M. le Ministre des Travaux publics. Espérons qu'une solution prochaine sera donnée à ce projet, qui intéresse si vivement le département du Lot.

La foire annuelle de la St-Clair, qui a eu lieu aujourd'hui a été très animée. Les fossés, et les rues principales de la ville présentaient un tableau fort pittoresque. A deux heures selon l'habitude, des danses en plein vent se sont organisées sur la promenade Fénelon.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 26 mai 1861.

8 Versements dont 5 nouveaux...	875 ^{fr}
7 Rembour. dont 5 pour solde...	2,428 25

THÉÂTRE DE CAHORS.
Dimanche, 2 juin 1861.
LA JUIVE, grand-opéra en cinq actes.
On commencera à 8 heures et demie.
Pour la Chronique locale : LATOC.

Départements.

Un orage épouvantable a sévi dans la journée du 23, sur la commune de Caussade.

La foudre est tombée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et un grand nombre d'arbres ont été brisés et arrachés par la violence du vent. Plusieurs murs ont été renversés par les eaux qui, en quelques minutes, se sont élevées à une très-grande hauteur.

Partout où le fleuve a passé, la nature offre le spectacle le plus navrant. Les champs emblavés sont dans un état déplorable; la récolte a été littéralement hachée et enfouie dans la terre. La vigne surtout a été horriblement maltraitée; les sarments sont brisés, et les feuilles, qui les recouvraient quelques minutes auparavant, jonchent aujourd'hui le sol, flétries et maculées.

Pour donner une idée de la quantité de grêle qui est tombée à deux reprises, il suffit d'indiquer que des champs entiers ont été couverts d'une épaisse couche de grêlons, presque aussi gros que des noix ou des œufs de pigeons. — Sur le chemin de fer d'Orléans, aux environs de Cruniquel, il y en avait une couche de 40 centimètres, et le train du soir a dû stationner pendant plus de demi-heure.

(Courrier de Tarn-et-Garonne.)

Cantal. — Le conseil général des ponts et chaussées vient d'approuver les plans définitifs du chemin de fer entre Boudiou, près d'Aurillac, et l'Estacade. Les travaux de cette section vont immédiatement commencer.

Mercredi, dans l'après-midi, de 3 à 5 heures, un violent orage a éclaté sur Aurillac. Pendant quelques instants la terre a été blanchie par une couche de grêlons très volumineux, mêlés à une pluie torrentielle, accompagnée d'éclairs et de fréquents coups de tonnerre.

Dans la journée, la foudre est tombée au milieu d'un troupeau de bêtes à cornes qui pacageaient dans un bois voisin de la ferme occupée par le sieur Antoine Tuffery, au village de Roussillon, commune de Ruines. Quatre jeunes vaches et deux taureaux, tous âgés de trois ans, ont péri asphyxiés par le fluide électrique.

(Moniteur du Cantal.)

sentations offertes par la troupe de M. Donny. Haydée, jouée dimanche avec le Chalet, a fait plaisir — et recette en même temps.

M. Berti Lorédan a été, par moments, convenable; dans d'autres instants il a été mauvais. Il a pourtant assez bien enlevé l'air : Ah! que Venise est belle! M. Castelmari, sous les habits de Malpiéri, a fait applaudir sa belle voix. M^{lle} A. Dely s'est convenablement tirée du rôle d'Haydée; M^{lle} P. de Ribeaucourt l'a bien secondée dans celui de Rafajola.

Jedi, M. Boutines, fort premier ténor, a fait un début dans Lucie. Il a été plusieurs fois applaudi, notamment au duo du 3^e acte : Soleil... Mais avant de le juger, une nouvelle audition est nécessaire.

M. Ranson, le baryton, a chanté avec la puissance habituelle de ses moyens. Il a eu beaucoup de succès. M^{lle} Dely, un peu faible au début de son grand air de la fontaine (1^{er} acte), s'est ensuite relevée vers la fin de ce morceau difficile. Elle a ensuite bien mimé et bien chanté la scène de la folie (3^e acte). M. Castelmari remplissait le rôle de Raimond; il l'a fort bien interprété. M. Berti n'a pas été heureux dans celui d'Arthur. On l'encourage pourtant, qu'il y songe un peu plus. M. Charles (Gilbert) paraît avoir une bonne voix pour l'emploi qu'il tient.

Demain, la Juive. On parle pour plus tard de Robin des Bois, une des meilleures partitions de Weber.

JULIUS C. DE VIGNY.

Corrèze. — On lit dans le *Corrèze* :
Les domaines de Pompadour font désormais partie des fermes impériales. La prise de possession a eu lieu le 25 mai. Des travaux importants vont être entrepris immédiatement. Ils sont évalués à soixante quinze mille francs.
Le voyage de Sa Majesté annoncé pour le mois de juillet à Limoges, pourrait très bien, d'après les informations qui nous arrivent, être la cause d'une visite à Pompadour de la part de Napoléon III. — On nous affirme même que plusieurs lettres ont annoncé ce fait comme certain. Ce serait-là une bonne fortune pour notre département.
La terre de Pompadour est d'une grande importance : elle renferme quatre cents hectares de terrain de première qualité. Cette ferme, dit-on, ne serait que provisoire, car, on prétend que l'Empereur aurait exprimé le désir de devenir propriétaire de ces beaux domaines.

Dordogne. — On lit dans le *Périgord* :
Un malheureux événement est arrivé à peu de distance d'Issigeac. Des ouvriers étaient occupés à faire jouer la mine dans un chemin près du chef-lieu de la commune ; par une fatalité qu'on n'a pu expliquer, le feu a pris à un sac contenant dix-huit kilogrammes de poudre ; cinq ouvriers ont été atteints par l'explosion ; l'un est mort le soir même dans un état déplorable, n'ayant pas un lambeau de peau sur le corps ; un autre est affreusement mutilé ; et les trois derniers sont grièvement atteints.

Pour la chronique départementale, A LATTOU

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Turin, 28 mai. — M. le Ministre de l'Intérieur a soumis aujourd'hui à la commission centrale de la chambre un projet de loi provisoire qui élargit les attributions des gouverneurs des provinces. Ce projet permettrait à ces fonctionnaires de prendre des décisions sur certaines matières administratives, sans être obligés d'en référer à l'autorité centrale.

Rome, 28 mai. — Le St-Père s'est rendu hier, de son palais du Vatican à Grotta-Ferrata, et de là à Frascati où il a visité l'hospice civil. Étant entré dans la salle où l'on soigne les militaires français, passant de lit en lit, il a adressé à chaque malade des paroles de bienveillance et de consolation. Il a remis l'archiprêtre de la cathédrale une somme d'argent destinée à être distribuée aux pauvres.

A la station du chemin de fer, il a été salué par une foule immense. Lorsqu'il est arrivé à la station de la Porta Maggiore, le général français, commandant la place a rendu les honneurs militaires à Sa Sainteté.

Partout sur son passage, le Saint-Père a reçu des témoignages d'affection et de sympathie. (*Journal de Rome*)

HONGRIE.

Par l'adoption de l'adresse ou de la résolution, la diète de Hongrie fera connaître ses vues sur les rapports qui, selon elle, doivent exister entre le pays et le reste de la monarchie autrichienne. Les opinions énoncées dans le projet de loi ne semblent pas devoir être repoussées par ses adversaires, et l'on ne doute pas qu'une fois le principe de l'adresse admis, ses opinions ne soient adoptées à l'unanimité. Ce n'est donc, en réalité, que sur la forme et non sur le fond, que roule la discussion dans la deuxième Chambre. La forme a toutefois une importance, car la résolution serait un empiètement sur les droits du souverain, tandis que l'adresse, outre qu'elle reste dans les limites de la Constitution, implique en même temps la reconnaissance du souverain comme roi de Hongrie.

ESPAGNE.

Madrid, 28 mai.
On assure que le gouvernement français a manifesté à celui d'Espagne, ou se propose au moins de manifester que, dans l'état des choses actuel, ce qu'il y aurait de plus convenable, c'est que l'île de Saint-Domingue revint à être ce qu'elle avait été à la fin du siècle dernier, c'est-à-dire que la partie noire fût sous la dépendance de l'Espagne, et la partie blanche, sous celle de la France.

POLOGNE.

Varsovie, 29 mai.
Des conflits ont eu lieu contre le peuple et la police de Varsovie. L'ordre est rétabli.
— Le prince Gortschakoff, qui a été sérieusement indisposé, va mieux ; il a obtenu un congé d'une année.
L'administration civile est confiée au gouverneur militaire.

TURQUIE.

Les nouvelles de l'Herzégovine ne laissant plus de doute sur les résolutions des chefs qui dirigent la résistance dans cette contrée, toujours prête à l'insurrection. Le manifeste d'Omer-Pacha n'a pas produit l'effet qu'il en attendait.
Les insurgés refusent de désarmer et se disposent à soutenir la lutte, si inégale qu'elle puisse être, en présence des forces considérables placées sous les ordres du général ottoman.

Nos informations nous mettent à même d'annoncer que les insurgés de l'Herzégovine et de la Bosnie ne se soumettront qu'à la force.

Pour les nouvelles étrangères, J. C. DU VERGER.

Paris.

Hier, vers quatre heures et demie, LL. MM. sont sorties des Tuileries dans des voitures à la

Daumont pour se rendre au bois de Vincennes. En traversant le faubourg Saint-Antoine, elles ont été l'objet de l'accueil le plus sympathique et le plus enthousiaste. Dans les allées du bois la foule des promeneurs se pressait sur le passage de LL. MM. Les voitures étaient forcées d'aller presque continuellement au pas, et la foule témoignait la joie la plus vive en voyant l'Empereur et l'Impératrice se promener ainsi en toute confiance. Des collégiens ont apporté une guirlande de fleurs que l'Impératrice a placée au tour de son chapeau. Des ouvriers ont remis à l'Impératrice un bouquet pour le Prince impérial.

Leurs Majestés se sont arrêtées sur la route devant la ferme de la Faisanderie. Elles ont bu une tasse de lait, et pendant plus d'un quart d'heure elles se sont entretenues familièrement avec la foule qui entourait leur voiture. A six heures et demie, elles sont arrivées à l'hospice des convalescents de Charenton et ont visité en détail ce vaste établissement, dont la nombreuse population s'est efforcée de témoigner sa reconnaissance par les acclamations les plus chaleureuses. — Enfin, Leurs Majestés ont traversé, pour rentrer à Paris, toute la fête de Bercy.

— On dit que l'Empereur accompagnera l'Impératrice, dans le cas où Sa Majesté Eugénie ferait une excursion en Espagne dans le courant d'août. Le lieu du rendez-vous serait le palais-méme de l'Impératrice à Orteaga en Biscaye. S. M. la Reine Isabelle y viendrait passer deux jours.

— Le projet de loi relatif aux droits de douane sur les frains et farines a été adopté par 228 voix contre 12.

— A raison de son état de santé, M. Stourm, élevé ces jours-ci à la dignité de sénateur, va donner, dit-on, sa démission de directeur général des postes.

— Mgr de Mazenod laisse, dit-on, une fortune de 7 à 8 millions, indépendamment des biens patrimoniaux, évalués à 1,200,000 fr., et qui passent dans la famille de Boisjelin.

Depuis Mgr de Belsunce, d'illustre mémoire, aucun prélat, à Marseille, n'était mort dans l'exercice de ses fonctions.

On annonce que M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, à Paris, est nommé évêque de Marseille.

— *L'Ami de la Religion* annonce que signification a été faite à M. Dumineray d'un arrêté ministériel portant retrait de son brevet d'éditeur. Un arrêté semblable, dit la même feuille, a été signifié à M. Beau, imprimeur. Le fait est exact. L'administration, en libellant son son arrêté, s'est fondée sur la loi du 21 octobre 1814, article 12, qui autorise la suppression du brevet d'un éditeur ou d'un imprimeur, frappé d'une seule condamnation. Or, M. Beau se trouve déjà sous le coup de cinq condamnations, et M. Dumineray de deux.

— Une opposition fort vive se prépare, dit-on, dans les diverses académies, contre la présentation de M. Thiers par l'Académie française, pour le prix de 20,000 fr. donné par l'Empereur. MM. Cousin et Mignet s'agitent beaucoup à ce propos. C'est demain, dans une réunion générale, que la question devra être décidée.

Pour extrait : J. C. DU VERGER

Variétés.

Manies-Maniaques.

Originalités célèbres.

Nous ne naissons pas avec des habitudes ; nous les contractons. Les circonstances les transforment, l'âge les modifie. Habitudes, goûts et manies... qui dit l'un dit l'autre.

Les goûts et les manies de chacun sont variés à l'infini. Les contrastes les plus bizarres se rencontrent chez la même personne ; les sentiments les plus opposés y éclatent, les idées les plus contraires s'y heurtent, les goûts les plus ennemis y dominent. Étrange assemblage, labyrinthe inextricable, chaos confus, au milieu duquel l'attention s'égare, et la raison se déroute. On pourrait écrire des volumes sur les manies de chacun : les vôtres y tiendraient sans doute une large place : les miennes à leur tour y formeraient nombre. Le cadre pour les coo-donner étant ici trop restreint et trop étroit, faisons un choix parmi les plus ordinaires.

Bien souvent vous avez dû rencontrer des gens dont la manie consiste en vous parlant à vous renouer par le nœud de votre cravate ou le bouton de votre habit. Craignant sans doute que vous ne leur échappiez, ils vous happent ainsi, pour que vous entendiez jusqu'au dernier mot de leur insipide bavardage. J'ai le

bonheur d'avoir un ami possesseur au suprême degré de cette déplorable habitude. Un soir, qu'il me racontait un épisode dont les bords de la Garonne avaient été le théâtre, il finit par me décravater complètement. Il commençait même déjà à tourmenter d'une main fiévreuse le premier bouton de mon paletot, lorsque j'arrêtai son récit... et son bras.

Le duc de Savoie (Victor-Amédée), avait contracté cette singulière manie, qui lui valut un jour une sévère leçon. La France, alors alliée de ce prince, se défiait néanmoins de ses intrigues avec l'Espagne. Toutes les troupes piémontaises qui se trouvaient sur le territoire français furent à la même heure, entourées et désarmées. En apprenant cette nouvelle, le duc fit appeler à son palais, de Turin, le marquis de Phéippeaux, notre ambassadeur. Il lui parla avec véhémence, en le secouant, selon son habitude, par le bouton de son habit :

Morbleu ! Monsieur, vous le saviez, vous le saviez...

— Oui, Monseigneur, répliqua froidement l'ambassadeur, mais mon bouton n'en savait rien...

Puis, reculant d'un pas, le marquis de Phéippeaux met fièrement la main sur la garde de son épée, faisant preuve à la fois et d'homme d'esprit et d'homme de cœur.

D'autres ont la ridicule manie de parler à tout propos ; se mêlent-ils à une conversation, ils divaguent au hasard, sans s'inquiéter le moins du monde de ce qui se disait avant qu'ils n'arrivent.

La langue des bavards ne respecte rien. Mérite, vertus, talents, réputations, tout est sacrifié à leur besoin de parler quand même.

— Je me suis mordu la langue ! disait un jour Sophie Arnould à une de ses camarades de la comédie française.

— Impossible ! répondit l'autre : tu te serais empoisonnée !!!

Parlerai-je maintenant de la grande manie de nos jours, celle des titres nobiliaires ?

Ricard, à l'entendre, descendait d'aïeux qui avaient pris part aux Croisades. Rien de plus faux cependant que cette pompeuse et mensongère généalogie, dont il était si fier. Car son père (il l'avait oublié sans doute), tenait, rue des Fèves, à Paris, un cabaret borgne. La révolution de 89 ne diminua en rien ses sottises présomptions. Un soir, il se trouvait dans un salon, où étaient réunis plusieurs grands seigneurs, portant les plus beaux noms de France. On parlait de décrets récents de l'assemblée législative.

— Que voulez-vous, Messieurs ! dit légèrement Rivarol, en pirouettant sur les talons, nous avons perdu nos droits.

— Nous avons... nous avons... murmura le duc de Créqui hochant la tête.

— Palsambleu ! Monsieur le duc ! ajouta Rivarol, que trouvez-vous de singulier dans ce mot !

— C'est votre pluriel, que je trouve singulier !!! répondit assez sèchement le duc de Créqui.

Ouvrons l'histoire :

Notre bon Henri IV avait la manie de s'accroupir sur les tapis de son appartement, et, ainsi placé, de faire grimper sur son dos son jeune fils, le futur Louis XIII. C'est dans cette position bizarre, qu'un jour il donna audience à l'ambassadeur d'Espagne, dont il écouta, en gambadant à travers la chambre, les cérémonieuses doléances.

Bien souvent, à l'issue des séances du Parlement, l'austère Olivier Cromwell, rassemblant ses serviteurs et ses enfants, jouait avec eux à *Colin-Maillard*.

Dans les dernières années de sa vie, la reine d'Angleterre Elisabeth défendit, sous peine de mort, qu'il y eût des glaces dans ses palais royaux. Elle se sentait vieillir, sans doute, et ne voulait point que la vue d'un miroir l'en fit souvenir.

Le comte de Gramont, venant un jour rendre visite à Ruel, au cardinal de Richelieu, le trouva jouant à *saut-mouton* avec son domestique. Bon gré, malgré, il dut faire la partie de la redoutable Eminence.

Charles II avait la manie des épagnouls qui portent encore son nom (*King's-Charles*).

Louis XIII descendait souvent dans les cuisines du Louvre, et prenant un dinde ou un poulet le *lardait* à ravier.

Le Régent eût fait un excellent cuisinier. Il composait la plupart des plats servis à ses soupers dont on a tant parlé.

Monsieur, frère de Louis XIV, exérait la musique et raffolait du son des cloches. Le jour de la Toussaint, il venait exprès à Paris, et

ouvrant ses fenêtres, passait la nuit à entendre les cloches. Aux jours de grandes fêtes, quand le bourdon de Notre-Dame sonnait à toutes volées, il grimpait aux tours de la cathédrale, et prenant le marteau des mains d'un sonneur, frappait sur l'airain à coups redoublés.

Nos artistes célèbres ont eu aussi leurs manies.

Michel-Ange ne vivait que de pain et d'eau et dormait tout habillé, l'épée au côté.

Thompson, le poète des *Saisons*, ne se serait jamais résigné à manger une pêche sur une assiette. Il allait aux pieds de l'arbre ou des espaliers, et les mains derrière le dos, croquait les fruits à belles dents.

Spinosa, le grave philosophe, passait des heures entières à voir battre des araignées. Goëthe sortait quelquefois avec une couleur en guise de cravate.

Beethoven, le fantasque musicien, faisait inonder sa chambre d'eau avant de composer une sonate ; puis il courait pieds-nus à travers son appartement. Après quelques tours, il s'essayait devant son clavecin, et l'inspiration lui venait.

Nous clérons cette liste, qui serait inépuisable, par un trait plein d'originalité :

Schelley confectionnait, avec du papier, de petites nacelles, et les lançait sur les pièces d'eau qu'il rencontrait. Un jour qu'il errait sur les bords d'un étang, qu'on montre encore à *Hampstead-Heath* comme une curiosité, il lui prit fantaisie d'y lancer une de ses nacelles favorites. Notre poète se fouille... pas le moindre papier... Et pourtant une faible brise ridait la surface de l'étang ! avec quelle légèreté eût glissé un esquif de papier ! Il refait l'inventaire de ses poches, et trouve enfin, blotti dans une de leurs profondeurs, un billet de 50 liv. sterl. Sans hésiter, Schelley le transforme en galère sicilienne, descend sur la berge, pose délicatement sur l'eau le précieux navire, qui, après avoir mille fois, dans sa course périlleuse, failli faire naufrage, atteint le rive opposée, où l'attendait son propriétaire.

JULES-C. DU VERGER.

Nous reproduisons ci-après l'article sur le *Chocolat Menier*, qui nous a paru d'un intérêt général :

Quand une réputation s'impose généralement et fait, pour ainsi dire, le tour du monde, il faut bien reconnaître une cause à ce succès et trouver une explication à la faveur publique. Si, par exemple, on se demande comment la maison MENIER est arrivée au degré de renommée qu'elle a atteint, on doit admettre immédiatement comme réponse logique à ce fait incontestable que les chocolats qui sortent de cette fabrique offrent des conditions de supériorité telles qu'ils ne pouvaient manquer de conquérir la place qu'ils occupent parmi les produits destinés à l'alimentation publique ; on comprend alors pourquoi le chocolat Menier se rencontre partout, dans les villes, dans les campagnes, et jusque dans le moindre village. Cependant, le chiffre considérable, représenté par sa consommation, n'a pas pour unique base sa supériorité au point de vue des éléments et des substances qui le composent, à ce mérite principal s'est joint un autre qui complète sa valeur parce qu'il résout la question économique comme l'autre résout la question de qualité : les produits rivaux, en effet, fabriqués par la plupart des autres maisons, sont vendus 20 à 25 0/0 plus cher que ceux connus dans le commerce sous le nom de chocolat Menier, et la modération du prix de ceux-ci unie à l'excellence de la marchandise offre une double considération qui milite puissamment pour eux dans l'esprit du consommateur.

D'excellentes raisons, du reste, sont là pour expliquer le système commercial de cette maison recommandable.

— D'abord, elle importe elle-même d'Amérique ses provisions de cacao choisi parmi les meilleures espèces par des agents établis sur les lieux mêmes de production ; ensuite, forcée par l'importance même de ses relations de fabriquer en grand, ses frais suivent une échelle descendante proportionnelle au développement de sa production ; de plus, comme sa fondation remonte à de nombreuses années déjà, l'amortissement du capital, représenté par ses machines et son matériel d'installation, a été le résultat naturel d'une prospérité successive, en sorte que, l'intérêt de ce capital ne grevant plus le prix de revient de sa fabrication, la maison Menier a pu sans inconvénient réduire sans cesse le prix de ses chocolats. Grâce à elle, donc, le consommateur peut profiter de tout le dégrèvement des droits de douane sur le sucre et sur le cacao, quoi qu'en puissent dire des rivalités commerciales et jalouses. Nous félicitons, pour notre part, la maison Menier, d'avoir introduit dans ses rapports avec le public un principe de conscience trop souvent absent, et d'avoir abaissé ses prétentions en même temps que s'abaissent ses dépenses. C'est un bon exemple à suivre que nous recommandons à l'attention de ses concurrents. Ceux-ci ont beau dire, tout en reconnaissant l'abaissement récent des droits de douane sur les sucres et les cacaos et, en félicitant le Gouvernement d'une mesure populaire, que leurs prix de vente ne sauraient être modifiés parce que les cacaos de toutes provenances sont en hausse continue ; ils ont beau se retrancher derrière une prétendue impossibilité d'alléger les charges de la consommation, le public, qui a les yeux et l'esprit fixés sur le décret de dégrèvement, ne comprend qu'une chose, c'est qu'il a droit à profiter des avantages de la nouvelle loi commerciale, et voilà pourquoi sa faveur est si justement acquise au fabricant désintéressé qui est entré le plus résolument dans la pensée gouvernementale et s'est, le premier, appliqué à en développer au profit de toutes les heureuses conséquences. MICHELIN.

Dernières nouvelles.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES.

Toulon, 31 mai. L'escadre française allant en Syrie a été rencontrée dans la matinée du 25, à la hauteur du Cap Bon, et faisant bonne route. Paris, 1er juin. La session du Corps législatif est prorogée au 20 juin. Paris, 1er juin. L'Empereur et l'Impératrice sont partis hier pour la résidence impériale de Fontainebleau. Varsovie, 31 mai. Le Prince Gortschakoff vient de mourir.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances. 30 mai. Séval (Paul-Marie-François). 31 — Desprat (Joseph). Décès. 29 — Brel (Marie) 57 ans. (Hospice.) 34 — Clavières (François), 28 ans.

Revue Hebdomadaire de la Bourse.

La Bourse semble entrée déjà dans cette période d'inaction que nous ramène habituellement la saison d'été. La Rente a varié de 25 à 30 centimes, les chemins de quelques francs; ce qu'on perdait la veille, on le regagnait le lendemain; en résumé, le travail de ces huit jours a été à peu près négatif. Les tentatives des positions prises restent ce qu'elles étaient. Le coupon qui va être détaché au commencement du mois prochain sur la Rente 3 0/0 amènera peut-être quelque mouvement. Les chiffres des recettes des chemins de fer sont beaucoup moins brillants cette semaine. Sur tout le réseau français le trafic a subitement fléchi, et d'une semaine à l'autre la faiblesse est générale. Les lignes étrangères soutiennent la comparaison avec moins de désavantage. L'augmentation brute sur le Midi est de 41,767 fr., et l'augmentation kilométrique de 8 fr. 53.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

Table with columns: Au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse. Rows include 3 pour 100, 4 1/2 pour 100, Banque de France, 1er juin, Au comptant, 3 pour 100, 4 1/2 pour cent, Banque de France.

Table with columns: A terme, 3 pour 100, Dernier cours, Crédit Mobilier, Chemins de fer, Orléans, Nord, Est, Lyon libéré, Midi, Ouest, Autrichiens, Obligations du Midi, Obligations de Saragosse, 3 pour 100 Espagnol.

BOURSE DE TOULOUSE.

Table with columns: Au comptant, 3 pour 100 dont 50, Obligations de Saragosse, Obligations de Pampelune, Obligations Nord (Espagne), Liquidation au 31 mai, Chemin du Midi.

BULLETIN COMMERCIAL.

FOIRE DE CAHORS DU 1er JUIN.

Table with columns: Quantités, PRIX moyen de l'hectolitre, POIDS moyen de l'hectolitre. Rows include Froment, Maïs.

Veuve CHAMPARINY,

PLACE DU PALAIS DE JUSTICE, A CAHORS.

Éclairage minéral par le schiste. — Huiles légères. — Vente en gros et en détail.

La dame veuve CHAMPARINY a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, se décidant à continuer, avec le concours d'un contre-maitre de l'une des meilleures maisons de Bordeaux, le commerce de feu Champariny, son mari, elle vient d'assortir ses magasins de Lampes électriques au schiste, donnant la plus belle clarté qui ait encore paru, avec une économie incontestable sur l'huile végétale. Ce genre d'éclairage peut s'employer avec avantage pour Salons, Salles à manger, Salles de billards, Salles d'études, Églises, Hôtels, Cafés, Magasins, Ateliers, Cours et Jardins. On trouvera chez elle, comme par le passé, un grand choix de Seringues, fabriquées dans ses ateliers; des Clyso-pompes, des Irrigateurs, des Baignoires, Bains de siège, Bains de pieds, Fontaines vernies et tous objets de ferblanterie brute et polie; Chandeliers, Flambeaux cuivre, bronze et argentés; Ustensiles de café et de cuisine, Articles en fer battu, Couverts en étain et en métal, Chaufferettes en tôle

et en bois, Soufflets. Grand choix de Lampes-moderateur. — Le tout sera vendu garanti, à 20 p. 0/0 au-dessous du cours. — Cafetières à filtre, cinq grandes tasses, à 1 fr. 50 cent. La dame veuve CHAMPARINY se charge de la confection, sur commande, de tous objets concernant la ferblanterie, poterie d'étain, plomberie et zinc; vend, achète et échange pour du vieux étain. MM. les Ecclésiastiques trouveront chez elle des Piscines, des Boîtes à saintes huiles et des Lanternes pour le saint viatique. Elle espère que les soins, avec lesquels les marchandises seront livrées, et la modicité de ses prix lui mériteront, de la part du public, une confiance que tous ses efforts tendront à justifier. Louage de Lampes et Quinquets pour Soirées.

A LA VILLE DE CAHORS

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilet, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc., etc. Pour donner plus d'étendue à ses relations, il a traité avec ces Maisons, pour l'expédition de ces mêmes produits sur mesure, dans le plus bref délai.

Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront entièrement satisfaites. Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

MAISON NAYRAC

M. TAILLEUR, à Toulouse

14, rue des Changes, 14. Désireux de répondre à la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour, le sieur NAYRAC a l'honneur d'informer le Public qu'il vient de transférer son magasin à Toulouse.

Les ressources en main-d'œuvre, qu'il rouvrera dans cette grande ville, lui permettront de confectionner des vêtements qu'il ne laisseront rien à désirer.

Il viendra à Cahors deux fois chaque saison, régulièrement; la première pour montrer ses échantillons, la deuxième pour essayer les vêtements qu'on lui aura confiés.

TABLEAU DES DISTANCES EN MYRIAMÈTRES ET KILOMÈTRES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

SE VEND A CAHORS,

Chez M. Layton, rue de la Mairie, 6.

PRIX : 1 FRANC.

BORDARY

M. TAILLEUR, A CAHORS

A l'honneur de prévenir le Public, qu'ayant écoulé les anciennes marchandises qui lui restaient en magasin et se décidant à continuer son commerce, il vient d'assortir son magasin d'habits confectionnés, en tout genre et de la plus haute nouveauté. Tous ces articles seront livrés à prix fixe, mais d'une modicité inouïe.

Le magasin est situé à Cahors, boulevard sud, maison de Mme veuve Vilhès.

M. BORDARY a aussi un magasin à Figeac, Maison Liéven, banquier, en face l'Eglise St-Sauveur, pendant six mois de l'année seulement, depuis le 15 avril jusqu'au 15 juillet et du 15 octobre au 15 janvier. Il y est représenté par son employé, M. ST-AMAND, chargé de livrer les mêmes marchandises et aux mêmes conditions que lui à Cahors.

MAISON MANDELLI FRÈRES,

Galerie Bonafous, sur le Boulevard, A CAHORS.

Les sieurs MANDELLI ont l'honneur de vous informer qu'ils viennent s'établir définitivement dans cette ville. Désireux de satisfaire leur nombreuse clientèle, ils sont à même de vous offrir des marchandises fraîches et nouvelles.

Vous trouverez dans leur magasin des couverts argentés, de la maison Charles Cristofle, un choix considérable de biouterie, horlogerie, orfèvrerie, bronzes, cristaux, optiques, glaces, lampes, écrans javes, articles pour les fumeurs, etc.

Ils vous prient de leur faire l'honneur de visiter leur magasin.

Echange de matières d'or et d'argent.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France MAISON GREIL

A PARIS, PLACE DES VICTOIRES. A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénélon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

ÉTUDE DE NOTAIRE

A CÉDER, PARSUITE DE DÉCÈS

Elle est située à St-Projet, canton de Caylus, Tarn-et-Garonne.

S'adresser, pour traiter ou avoir des renseignements, à la famille CAUSSE demeurant à St-Projet, ou à M. BARRAU, chez M. Labie, notaire, à Cahors.

A LOUER 1° UNE MAISON

D'HABITATION AVEC JARDIN Situés dans l'enclos St-Claire appartenant à M. Henri Chellin.

2° UN JARDIN AVEC MAISON D'AGRÈMENT

Situés dans le même enclos. S'adresser, pour les renseignements et pour traiter à M. Bourdon, professeur au Lycée.

AU PAUVRE DIABLE

Place du Palais de Justice, à Cahors.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

F. LABIE, ayant à faire face à des engagements qu'il vient de contracter, a l'honneur de prévenir le public qu'il met en vente pour 25,000 francs de marchandises, qui doivent être écoulées d'ici à fin juin prochain et qui seront vendues de 25 à 30 pour cent de rabais.

Le propriétaire-gérant : A. LAYTON